

Projet personnalisé de scolarisation Document de mise en œuvre – Second degré

En application de l'arrêté du 6 février 2015 relatif au PPS
Vu la circulaire

Renseignements administratifs

Nom : _____

Prénom : _____

Établissement scolaire : _____

Établissement ou service médico-social : _____

Scolarisation actuelle : _____

Cycle 3 Cycle 4 Lycée

Emploi du temps de l'élève, prenant en compte les éléments du projet personnalisé de scolarisation :

- Articulation entre les temps d'enseignement, les temps périscolaires et les interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales (cf. PPS point 2)
- Répartition entre les différents lieux (établissement scolaire ordinaire, établissement et service médico-sociaux, domicile) ; hachurer ou griser les horaires de présence de l'AVS, le cas échéant

Semaine	Matin	Déjeuner	Après-midi	périscolaire
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				

Prescriptions de la CDAPH :

1. Aide humaine à la scolarisation (cf. PPS point 3 : réponse aux besoins) :

• AVS (en cohérence avec la notification)

AVS-I avec quotité horaire/temps effectif de scolarisation en milieu ordinaire :
Nombre d'heures : _____
ou % du temps de scolarisation en milieu ordinaire : _____

AVS-M

Préciser la déclinaison des activités principales indiquées sur la notification

1. Accompagnement des jeunes dans les actes de la vie quotidienne (menu déroulant)

1.1 Assurer les conditions de sécurité et de confort

- Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé
- S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies

1.2 Aider aux actes essentiels de la vie

- Aider à l'habillage et au déshabillage
- Aider à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale
- Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation
- et à l'élimination

1.3. Favoriser la mobilité

- Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés
- Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune (vers ses différents lieux de vie
- considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts

2. Accompagnement des jeunes dans l'accès aux activités d'apprentissage

- Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences
- Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps
- Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer
- Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés
- Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel et/ou le jeune adulte majeur par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune
- Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel
- Assister le jeune dans l'activité d'écriture, la prise de notes
- Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise

3. Accompagnement des jeunes dans les activités de la vie sociale et relationnelle

- Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de
- Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
- Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
- Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés

2. Utilisation du matériel pédagogique adapté (cf. PPS point 3 : réponse aux besoins)
(Disciplines, Modalité d'utilisation, logiciels utilisés, objectifs...)

3. Mise en œuvre des priorités et objectifs (cf. PPS point 2)

4. Utilisation de l'informatique (cocher la case si nécessaire) :

Ordinateur et Tablette	
Clef USB	
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions	
Logiciels ou applications spécifiques	

5. Mise en œuvre des préconisations (cf. PPS point 5)

Voici une liste de points de difficultés possibles qui peuvent guider vos observations et nécessiter des aménagements et adaptations pédagogiques :

Orientation

Dans le temps
Dans l'espace
Par rapport à soi, aux autres, aux objets

Attention

Maintien de l'attention
Partage de l'attention (ex. : écrire et écouter en même temps)

Mémoire

A court terme
A moyen terme
Se remémorer

Motricité

Déplacements intérieur/extérieur
Lenteur psychomotrice
Agitation psychomotrice
Coordination (manuelle, oculo-manuelle)
Contractions/mouvements involontaires
Douleurs

Vision

Perception visuelle
Discrimination visuelle
Poursuite oculaire (suivre avec les yeux)
Champ visuel
Vision des couleurs

Cognition

Structuration de la pensée
Abstraction
Copie/imitation
Organisation et planification
Gestion du temps
Flexibilité cognitive
Résolution de problèmes

Fonctions du langage

Expression langage oral (clarté et construction)
Parole (émission, fluidité, rythme, vitesse)
Expression langage écrit
Expression gestuelle
Communication par pictogrammes
Compréhension
Fonctions sémantiques et symboliques
Structure grammaticale
Réception langage oral (troubles auditifs)
Discrimination auditive
Réception langage écrit (troubles visuels)

	Discrimination visuelle
Relations sociales	Contact visuel
	Contact physique
	Prise de décisions,
	Gestion de sa sécurité,
	Respect des règles de vie

En fonction de ces observations, quels sont les aménagements et adaptations pédagogique de la scolarité que vous avez mis en place :

En matière de vie scolaire :

Rendre accessible, expliquer le règlement intérieur de l'établissement, des lieux et leur fonctionnement
Réexpliquer autant que de besoin les fonctions et les rôles des intervenants dans l'établissement
Donner des repères dans le déroulement de l'emploi du temps, du cours, éviter les « surprises »
Systématiser l'utilisation de l'espace numérique de travail
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur,...), permettre des temps de pauses
Mettre en place des modalités de coopération entre élèves et du tutorat
Anticiper en équipe la gestion des déplacements en cas de contrainte particulière
Anticiper en équipe la gestion des comportements difficiles, adopter une attitude commune dans les modalités de prise en compte des manifestations comportementales
Faciliter l'acquisition d'automatismes
Avoir des attentes accessibles et adaptées à la situation de l'élève (contrat de comportement, durée d'attention, exigence scolaire...)
Aider l'élève à exprimer ses émotions et à les manifester de façon appropriée
Présenter la situation aux autres élèves en leur expliquant les conséquences du trouble
Veiller à ce que l'élève ait toute sa place dans le groupe classe (vigilance aux isolements)

Pour toutes les disciplines :

Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités
Attribuer une place, si besoin isolée, à proximité des ressources utiles (prise de courant,...)
S'adresser individuellement à l'élève
Etre attentif aux afférences sonores (sensibilité aux bruits)
Privilégier le canal verbal ou visuel
Permettre à l'élève de choisir ses outils (cahier, classeur, trieur, pochette à rabats, petits carreaux...)
Adapter la mise en page des documents (pas de « décrochage » des paragraphes, pas de multi colonnes ni de recto-verso...) et la présentation des textes (espacements, contraste visuel, taille, police...) -
Ne pas donner de textes manuscrits
Simplifier le contenu du texte
Présenter les cours sous forme de schéma
Accepter les modes d'expression spécifiques de l'élève (mots, gestes,...) et accepter un temps de latence pour avoir une réponse
Accepter que l'élève reste en retrait, observe, agisse par imitation
Maintenir l'attention de l'élève par des sollicitations régulières,
Valoriser les réussites, même partielles
Expliciter les informations et les consignes complexes, les décomposer, proposer plusieurs approches...
Mettre en évidence les différentes procédures pour réussir la tâche demandée (savoirs à mobiliser, démarche à effectuer, matériel à utiliser ...)
Accepter de différer, segmenter, limiter le travail pour prendre en compte les contraintes et la fatigabilité (lenteur, surcharge, attention, concentration...)
Eviter les doubles tâches (copie pendant une explication, consigne pendant la lecture du sujet...)
Donner la copie d'un cours avant ou après pour anticiper le cours, se concentrer davantage sur la compréhension du discours, pour reprendre le cours
Limiter l'écrit, la copie (synthèse du cours, photocopier le texte...)
Avant même de lire un texte, laisser lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices
Proposer à l'élève une lecture orale ou une écoute audio des textes supports de la séance
Accepter les outils d'aide (cache, règle, fiches mémoires, cartes heuristiques ...)
Autoriser les abréviations

Accepter l'utilisation du surligneur, crayon à papier...
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines

Évaluations :

Mettre en place un temps majoré
Adapter des modalités d'évaluations à l'élève (écrites ou orales)
Donner les consignes à l'oral
Différencier les supports de l'évaluation de façon à limiter l'écrit (QCM, schémas à légender, exercices à trous, à cocher, à relier...)
Diminuer le nombre d'exercices ou de questions
Autoriser le recours aux différents outils utilisés habituellement
Ne pas pénaliser l'orthographe et le soin dans les travaux écrits.
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)
Evaluer les progrès pour encourager les réussites

Devoirs :

Veiller à ce que les devoirs soient notés de manière lisible
Limiter le « par cœur », demander à ce que seules les notions clés soient retenues
Donner moins d'exercices à faire
Aider à la mise en place de méthodes de travail (systèmes d'organisation répétitifs, accompagnement personnalisé)

Français – Littérature - Philosophie:

Proposer des dictées aménagées (à trous, avec un choix parmi plusieurs propositions ...)
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio
Proposer un schéma chronologique de l'œuvre étudiée
Faciliter la production d'écrit (autoriser un répertoire personnel, lui apprendre à utiliser les indicateurs de temps pour structurer le récit)
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes, utiliser les couleurs pour segmenter les mots, les phrases
S'assurer de la compréhension des concepts

Mathématiques/sciences :

Proposer à l'élève ou lui permettre d'utiliser des fiches outils (tables, définitions, théorèmes...)
Adapter la présentation des tableaux à double entrée
Proposer des tableaux vierges plutôt qu'en demander le tracé
Définir systématiquement le vocabulaire spatial utilisé
Utiliser la manipulation et la visualisation (objets, pliages, exemples concrets, ...)
Même lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)
Autoriser l'utilisation des repères de couleur lors des calculs en colonnes
Autoriser la présentation des calculs en ligne
S'appuyer sur un travail en binôme lors des activités nécessitant une motricité fine
Décomposer les exercices (problème, figure de géométrie...) et les étapes de leur résolution
Accepter que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes
Ne pas sanctionner l'imprécision des tracés en géométrie
Décomposer les étapes d'une réalisation
Privilégier la formulation des propriétés des figures plutôt que le tracé
Encourager l'élève à verbaliser sa démarche pour l'aider à construire son raisonnement
Adapter les manipulations lors des travaux pratiques

--

Langues vivantes :

- | |
|--|
| Adapter les modalités de communication (écrit ou oral) |
| Proposer à l'élève des supports visuels pour faciliter la compréhension |
| Insister sur la prononciation et la distinction des nouveaux sons de la langue |
| Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes |
| Utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases |
| Permettre l'enregistrement pour une meilleure assimilation de la prononciation |
| |
| |

Histoire / géographie – ECJS - Sciences économiques et sociales:

- | |
|--|
| Utiliser les représentations visuelles (frises chronologiques, cartes...) |
| Agrandir les cartes, utiliser des couleurs |
| Multiplier les formes de représentation |
| Ne pas sanctionner le soin dans les travaux de cartographie |
| Adapter la présentation des tableaux à double entrée |
| Remplacer les exercices de cartographie par des tâches adaptées (description écrite, orale...) |
| |
| |

Education artistique :

- | |
|---|
| Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores ou théâtrales |
| Accepter l'utilisation des outils informatiques |
| Valoriser la créativité, l'intention artistique plutôt que la réalisation effective |
| Adapter le choix de l'instrument ou de l'outil |
| |
| |

Éducation physique et sportive :

- | |
|---|
| Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues |
| Autoriser des règles différenciées pour certaines activités (dribble à deux mains, reprise de dribble, rebond au volley...) |
| Différencier nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs |
| Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs |
| Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets |
| |
| |

Autres aménagements et adaptations :

Adaptations dans le cadre des champs professionnels :
